

taine, qui est restée son meilleur ouvrage. Cette figure, a dit M. Théophile Gautier, se recommande par l'aisance de la pose, la flexibilité serpentine de la ligne, la rondeur élégamment féminine des formes et le charme de la tête, qu'anime une virgine coquette. L'harmonie, la grâce, telles sont les qualités ordinaires des productions de M. Baily, parmi lesquelles nous citerons encore : *Hercule jetant Hylas à la mer*, *Apollon vidant son carquois*, *L'Amour maternel*, *L'Étoile du matin*, *Adam consolant Eve après la chute*, le *Chasseur fatigué*, les *Trois Grâces*, une *Nymphé se préparant pour le bain*, *Bacchus enfant* (statuette), une *Nymphé endormie*, etc. Ces quatre derniers ouvrages ont figuré à l'exposition de Londres de 1862. M. Baily a fait en outre une foule de statues et de bustes de personnages anglais, notamment la statue colossale de *Nelson*, placée sur la colonne de Trafalgar-square, et il a exécuté plusieurs grands morceaux de sculpture monumentale, entre autres, le *Triomphe de la Grande-Bretagne*, pour la façade de Buckingham-palace. M. Baily a été reçu en 1822 membre de l'Académie royale.

**BAILY** (Francis), astronome et mathématicien anglais, fondateur et président de la société astronomique de Londres, membre correspondant de l'Institut de France, né à Newburg en 1774, mort en 1844, se voua d'abord au commerce et à la finance et réalisa une fortune considérable. En 1823, il quitta les affaires, s'adonna tout entier à la science et s'illustra par de grands travaux. Les principaux sont la réorganisation du *Nautical Almanach*, qui lui fut confiée par l'amirauté; la fixation du *yard*, unité de longueur; une détermination de la densité de la terre plus rigoureuse que celle de Cavendish; la révision du catalogue des étoiles, etc. On lui doit aussi des mémoires importants, et un grand nombre de comptes rendus lus à la Société astronomique.

**BAIN** s. m. (bain — lat. *balneum*, même sens, mot tiré lui-même directement du grec *balaneion*). *Balaneion* ressemble beaucoup à *balanos*, gland, proprement ce qui est lancé. On ne voit guère le rapport qui peut exister entre ces deux sens; cependant l'analogie matérielle est patente. M. Delâtre rattache ces deux mots à *ballô*, jeter, lancer; *balaneion* signifierait proprement un lieu où un réceptacle ou l'on met un objet. Nous croyons que c'est plutôt l'endroit où on lance dans un liquide, ou l'on immerge. En tout cas, cette étymologie n'est rien moins que certaine. Les langues germaniques se servent, pour désigner le bain, d'un mot que l'allemand moderne nous présente sous la forme de *bad*, et l'anglais sous celle de *bath*. La racine de ce mot est beaucoup plus apparente que celle de *balneum* et de *balaneion*; on ne peut y méconnaître le sanscrit *gatha* et *ava-gatha*, qui a le même sens et dérive de l'idée primitive de plonger. La gutturale *g* a été remplacée, comme toujours, par la labiale *b*. Le grec a conservé cette racine sous la forme *bath* et *byth*, dans *bathus*, profond, et autres mots de la même famille. Comparez encore le gaélique *bath-aid*, plonger. Bonfey veut encore rattacher à la même racine le latin *balneum* et le grec *balaneion*. Pour cela, au lieu de regarder, comme M. Delâtre, *balaneion* comme formé de *bal* et de *aneion*, il le divise en *ba-laneion*. Il évite ainsi la difficulté consistant à admettre le changement de *t* ou *d* en *l*, et considère *ba* comme ayant perdu sa consonne finale en s'adjoignant le suffixe *laneion*. Immersion ou séjour plus ou moins prolongé du corps ou de quelque partie du corps dans l'eau ou dans tout autre liquide, et même dans un gaz. **BAIN de santé**. **BAIN de propreté**. Prendre un BAIN, des BAINS. On lui a prescrit les BAINS. Les peuples du Nord sont persuadés que les BAINS froids rendent les hommes plus forts et plus robustes. (Buff.) Les BAINS de mer ont des propriétés plus toniques que les BAINS de rivière. (A. Rion.) L'usage et le besoin des BAINS deviennent de plus en plus généraux et nécessaires à la santé publique. (Champoll.-Figeac.) On sait que le BAIN pris pendant le travail de la digestion a pour effet de troubler cette fonction. (A. Le Pileur.) Les BAINS n'agissent pas d'une manière rémittente comme les infusions. (Récamier.)

Le bain est votre charme, adorables mortelles. DELILLE.

— Fond de bain, Linge dont on garnit le fond de la baignoire.

— Le mot *bain* prend diverses qualifications, selon la nature ou l'état du fluide employé, la partie du corps que l'on soumet à son action, la manière dont il est mis en usage : *Bain simple*, *Bain d'eau ordinaire*. *Bain composé* ou *médicamenteux*, Celui qui se prend avec une dissolution de certaines substances médicamenteuses, tels sont les *bains aromatiques*, *mucilagineux*; les *bains iodurés*, *alcalins*, *sulfureux*; les *bains de sang* de veau ou de mouton, *d'eau de vaiselle*, de *tripes*, etc. La matière des bains médicamenteux peut aussi être du marc, du limon d'eaux minérales et même du sable chaud, etc. On dit de même : *Bain de marc de raisin*, de *marc d'olives*; *bain de boue*, de *fumier*, de *sable*, etc. *Bain sulfureux*, Bain dans lequel on a dissous une certaine quantité de sulfure de potasse, de chaux ou de soude. On l'emploie contre les maladies de la peau. *Bain alcalin*, Bain

qui contient en dissolution du sous-carbonate de soude ou de potasse. Il est usité comme tonique. *Bain salin*, Bain qui contient du sel gris en dissolution. *Bain chloruré*, Bain dans lequel on a fait dissoudre du chlorure d'oxyde de sodium. *Bain mercuriel*, Bain qui tient en dissolution du deutochlorure de mercure. *Bain électrique*, Médication qui consiste à placer le malade sur un isoloir communiquant avec le conducteur principal de la machine électrique, pendant que celui-ci est en action. Le BAIN ÉLECTRIQUE a été employé comme excitant général de toutes les fonctions. (Nysten.) *Bain très-froid*, Se dit en médecine d'un bain dont la température est au-dessous de 12 degrés centigrades. *Bain froid*, Celui dont la température est de 12 à 18 degrés. *Bain frais*, Celui dont la température est de 18 à 25 degrés. *Bain tempéré*, Celui dont la température est de 25 à 30 degrés. *Bain chaud*, Celui qui a de 30 à 38 degrés. *Bain russe*, Bain que l'on prend dans une étuve sèche, où la température est élevée communément à 50 degrés centigrades, au moyen de cailloux rougis au feu d'un fourneau. En versant de l'eau sur ces cailloux, de sèche l'étuve devient humide. On se fait ensuite fouetter de verges, et l'on se plonge dans l'eau froide ou l'on se roule dans la neige. Les bains russes ont été introduits chez nous avec les modifications exigées par le climat et par les mœurs. *Bain de vapeur*, Bain que l'on prend dans des étuves où l'on se trouve exposé à l'action de la vapeur d'eau, et ordinairement à une température très-élevée. On les fait suivre souvent d'affusions froides, de frictions, de massages, etc. : Les BAINS de vapeur ont l'inconvénient d'affaiblir et de rendre extrêmement impressionnable à l'air extérieur. (A. Le Pileur.) *Bain turc*, Bain que l'on prend dans une étuve sèche, chauffée à une haute température, après avoir séché, s'être lavé, frictionné, oint de parfums. *Bain indien*, Station dans une étuve sèche, suivie de l'opération du massage. *Bain entier*, Bain que l'on prend en plongeant tout le corps jusqu'au cou. Se dit aussi d'une baignoire propre à des bains de cette nature : Acheter un BAIN ENTIER. Les BAINS ENTIERS sont incommodes pour les petits logements. *Bain topique* ou *local*, Celui dans lequel on baigne seulement une partie malade : l'œil, le doigt, les pieds, les jambes, etc. *Bain de siège*, Celui dans lequel on ne plonge que le milieu du corps. On le prend généralement on s'asseyant dans l'eau. La baignoire spécialement affectée à cet usage porte le même nom. *Bain de pieds*, Celui où l'on ne baigne que les pieds : Le BAIN DE PIEDS est une de ces petites scènes enfantines qui égayent la maison. L'enfant, soutenu sous les bras par sa mère, retire avec vivacité du baquet son petit pied, que l'eau un peu trop chaude a bôté de rose, et fait une grimace mutine, la plus agréable du monde. (Th. Gaut.) On donne aussi ce nom à une baignoire spéciale. On nomme de même, par plaisanterie, l'excédant de café ou d'eau-de-vie qui déborde dans la soucoupe quand la demi-tasse ou le petit verre sont pleins : Garçon, un BAIN DE PIED jusqu'à la cheville. *Bain d'air*, Immersion du corps nu dans l'air atmosphérique : Le BAIN D'AIR est le plus simple et n'est pas le moins salutaire de tous. Se dit aussi quelquefois pour une promenade ou une station à l'air libre, pour l'action de prendre l'air : Je suis surpris que les BAINS D'AIR salutaires des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine et de la morale. (J.-J. Rousseau.) *S'il n'avait rien à faire, il allait se promener sur le mail*, et prenait un BAIN D'AIR pendant que sa femme exécutait une sonate de paroles et des duos de dialectique. (Balz.) *Bain à domicile*, Bain que l'on transporte avec la baignoire chez ceux qui en ont fait la demande.

— Par ext. Liquide dans lequel on se plonge pour prendre un bain : *Bain chaud*, *Bain froid*. Préparer un BAIN Réchauffer, rafraîchir le BAIN. Entrer au BAIN. Sortir du BAIN. Faites vite un BAIN de pieds à la moutarde. (Balz.)

— Poët. Bassin d'eau formé par quelque source, quelque ruisseau, où l'on peut se baigner : Des fontaines coulant avec un doux murmure formaient en divers lieux des BAINS aussi purs et aussi clairs que le cristal. (Fén.) *Action de se baigner dans ces bassins :*

A ces rustiques bains se plaisaient autrefois Et la chaste Diane et les nymphes des bois. DELILLE.

— Milieu dans lequel on est plongé, atmosphère que l'on respire : Prendre un BAIN de soleil. Enfin les jardins étaient plantés d'arbres si odoriférants et de fleurs si suaves que le jeune homme se trouvait comme plongé dans un bain de parfums. (Balz.)

— Fig. Contact moral, impression générale dans laquelle l'âme se trouve comme plongée : J'ai pris un BAIN de délices en apprenant l'heureuse délivrance de notre cher collègue. (Mercier.) Chaque jour je prends un BAIN de misère au contact des infortunés qui traînent leur misère dans les rues de Paris. (La Châtre.) Les vérités ne sortent de leur puits que pour prendre des BAINS de sang où elles se rafraîchissent. (Balz.)

— Loc. fam. Chaud comme un bain, Se dit d'une boisson qui n'est guère fraîche : Cette bière ne vaut rien, elle est CHAUDE COMME UN BAIN. *Bain de grenouilles*, *Bain de crapauds*, Eau sale, bourbeuse, Eau croupie.

— Loc. prov. C'est un bain qui chauffe, Se dit d'un nuage épais qui menace de la pluie. *Bain de Valentin*, Soin que se donne pour sa femme, loin de la maison, un mari que sa moitié trahit pendant son absence. C'est une allusion à l'histoire d'un Valentin qui prenait un bain pour plaire à sa femme, tandis que celle-ci mettait, auprès d'un galant, cette absence à profit.

— Chim. Liquide, gaz ou solide pulvérisé lent dans lequel on plonge un vase pour en faire chauffer le contenu, sans l'exposer directement à l'action du feu : BAIN d'eau, de mercure, de vapeur, d'air, de cendre, de sable : On nomme en général BAIN, en chimie, un liquide ou un milieu quelconque dans lequel on chauffe un vase. (Fourcroy.) *Bain-marie*, V. ce mot à sa place alphabétique.

— Métall. Etat de fusion parfaite d'un métal. *Métal au bain*, Métal qui est en fusion.

— Techn. Nom générique des dissolutions de matières colorantes dans lesquelles on plonge les objets à teindre. *Pallier un bain*, Le remuer avec un râble pour le rendre homogène ou pour mettre en suspension les parties solides qu'il renferme. *Donner un brevet ou une regresse à un bain*, Y ajouter de nouveaux ingrédients pour remplacer ceux qui ont été enlevés par les objets qu'on y a passés, afin de le maintenir au même degré de composition.

— Const. *Bain de mortier*, Lit de mortier sur lequel on pose une pierre de taille, des moellons ou des pavés. *Maçonner en bain*, Poser les pierres en plein mortier ou bien employer une grande quantité de plâtre pour lier les parties d'une maçonnerie.

— Relig. Le baptême et la pénitence sont quelquefois considérés comme des bains mystiques, à cause de la propriété qu'on leur attribue de purifier l'âme du péché originel et des péchés actuels et volontaires : Le baptême est un BAIN qui rend à l'âme sa première vigueur. (Chateaub.)

— Antig. rom. *Voleurs de bains*, Ceux qui dérobaient les hardes ou autres objets déposés par les baigneurs. La loi romaine les punissait de mort, comme sacrilèges.

— Bot. *Bain de Vénus*. V. BAIGNOIRE DE VÉNUS.

— Pl. chez les anciens, Suite de pièces dans lesquelles on prenait le bain à différents degrés progressifs de température : Outre les BAINS publics où le peuple abonde en foule, les particuliers en ont aussi dans leurs maisons. (Barthé.) Il reste encore sur le mont Palatin quelques chambres des BAINS de Livie. (Mme de Staël.) Les édifices consacrés aux BAINS publics, et dans lesquels les Romains déployèrent la plus grande magnificence, étaient désignés plus particulièrement sous le nom de *Thermes*. (Debret.) Au temps de Valens et de Valentinien, Rome avait huit cent cinquante-six BAINS proprement dits. (Bachelet.) Aujourd'hui encore, l'endroit d'un palais, d'un appartement, destiné à l'usage du bain : Les BAINS de l'empereur, de l'impératrice. Les BAINS sont dans cette partie de l'édifice. (Acad.) De nos jours, les Turcs seuls ont conservé et perpétué le luxe des Romains dans leurs BAINS, qui occupent souvent la plus grande partie de leurs maisons. (Champoll.-Figeac.) *Etablissement public où l'on peut aller prendre des bains : Ouvrir, tenir des BAINS, Aller aux BAINS. Les premiers BAINS établis à Paris datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. (Encycl.) Il n'y a pas à Rome un établissement de BAINS un peu confortable. (E. About.)* *Etablissement public dans lequel on vient prendre les eaux et des bains d'eaux thermales ou minérales : Les BAINS de Bourbonne, de Vichy, de Barèges, de Spa, de Plombières, d'Aix en Savoie.* Se dit aussi de l'action de se baigner dans ces établissements :

Is regardaient alors toutes ces étrangères, Tout ce monde enchanté de la saison des bains. A. DE MUSSET.

— Endroit d'une rivière provisoirement disposé pour s'y baigner pendant l'été : *Bains des hommes*, *Bains des dames*.

— Epithètes. Pur, salubre, hygiénique, salutaire, odorant, embaumé, parfumé, frais, rafraîchissant, froid, glacé, tiède, chaud, brûlant.

— Encycl. — I. Hist. *Bains chez les anciens*. On ne peut douter que l'usage de se baigner ne soit très-ancien, car cet usage est fondé sur des besoins qui ont commencé avec la vie même de l'humanité : entretenir la propreté du corps, le défendre des chaleurs excessives et le délasser de ses fatigues. Aussi les annales historiques qui remontent à la plus haute antiquité nous ont-elles transmis d'intéressants détails sur cette coutume. Les filles de Pharaon se baignaient dans le Nil; la princesse Nausica, fille du roi des Phéaciens, se plongeait tous les jours dans l'eau claire d'une fontaine, et Hélène se livrait fréquemment, dans l'Eurotas, au milieu de ses compagnes, au plaisir de la natation. Les Perses et les Égyptiens paraissent avoir été les premiers à élever des établissements publics et particuliers pour le bain, et l'histoire rapporte qu'Alexandre, entrant dans la salle de *Bains* de Darius, s'écria, en voyant le luxe qui y régnait : « Est-ce au sein d'une telle mollesse que l'on peut commander à des hommes ! »

*Bains chez les Grecs*. De l'Asie, l'usage des bains passa en Grèce; mais tandis que, dans les premiers siècles, les hommes n'avaient obéi qu'à la nécessité et n'avaient recherché

qu'une « onde fraîche et pure », les Hellènes considérèrent les *bains* comme un agréable délassement et un moyen thérapeutique très-puissant. Hippocrate, dans plusieurs de ses aphorismes, préconise les vertus des *bains* froids et parle des avantages que peut en retirer l'art médical. Si l'on en croit Savonarole, le mot *balneion* vient de *ballô* et d'*ana*, c'est-à-dire remède contre les douleurs; mais nous préférons nous en tenir à l'étymologie mentionnée plus haut. Les sources d'eau chaude étaient dédiées à Hercule, dieu de la force.

Dès la plus haute antiquité, l'usage des *bains* était tellement passé dans les mœurs du peuple grec que le *bain* était une des obligations de l'hospitalité. Ils étaient toujours pris avant le repas et souvent après les exercices du gymnase; quand le baigneur sortait de l'eau, un serviteur était chargé d'oindre son corps d'huiles odoriférantes. D'après Thucydide, les habitants de l'Attique avaient emprunté cette coutume aux Lacédémoniens, qui la tenaient des Asiatiques.

Homère, qui parle très-souvent des *bains*, fait raconter ainsi à Ulysse la réception que lui fit la magicienne Circé dans son palais enchanté : « Une nymphe nous apporta de l'eau, alluma un grand feu et prépara le *bain*. Aussitôt que j'y fus entré, on versa de l'eau chaude sur ma tête et sur mes épaules, on me parfuma d'essences précieuses, et je n'en sortis que lorsque je ne me ressentis plus de toutes les fatigues et de tous les maux que j'avais soufferts. »

Les prêtresses d'Athènes, qui se piquaient d'austérité, n'allaient jamais au *bain*, ou du moins ne se montraient jamais dans les établissements destinés à cet usage.

Ce fut après l'époque des grandes guerres héroïques que s'introduisit en Grèce l'usage des *bains* d'étuve. Les Lacédémoniens, moins efféminés que les autres Hellènes, n'admettaient que l'étuve sèche. Dans le reste de la Grèce, au contraire, on accompagnait le *bain* d'un certain nombre de pratiques luxueuses, qui lui donnèrent ce caractère de voluptueuse recherche qu'il conserve encore en Orient. L'établissement public des *bains* était annexé à un gymnase, dont il occupait la partie centrale, à côté des écoles et des salles de conversation. Il était spécialement approprié à l'usage des athlètes et des jeunes gens qui s'exerçaient dans la palestra. Près du Jeu de paume s'ouvrait la salle, *kônistérion*, où les lutteurs se frottaient de sable fin. A l'extrémité opposée était l'onctuaire, *elaiothésion*, où l'athlète était frotté d'huile, puis l'étuve tiède, *chliaron*, et l'étuve sèche, appelée *lakonikon*, parce qu'elle était empruntée aux Laconiens; enfin, dans cette même salle, se trouvait le *bain* chaud. La description de ces établissements balnéaires suffit pour nous donner une idée des pratiques qui accompagnaient le *bain* chez les Grecs, car, quant au reste, nous sommes réduits à des conjectures.

Dans quelques villes, les *bains* étaient séparés du gymnase, ou de la palestra, comme on le voit à Elis. Lucien nous a laissé la description des *bains* isolés d'Hippias; mais à Iasus, Hiéropolis, Alexandrie en Troade, Ephèse, et d'autres colonies grecques, les *bains* se trouvaient réunis à la palestra.

*Bains chez les Romains*. Les Romains des premiers temps de la République s'exerçaient à traverser le Tibre à la nage, et ce fut le seul *bain* qu'ils connurent. Scipion, dans sa villa de Liternes, fit, le premier, usage des *bains* d'eau chaude. Les *bains* particuliers furent donc connus à une époque déjà reculée. Vers le temps de Pompée s'introduisit l'usage des *bains* publics, *balneæ* ou *balneæ*. Ce fut plus tard, sous les empereurs, que l'on construisit les thermes, édifices immenses bâtis sur le plan des gymnases grecs, et dans lesquels les Romains déployèrent une magnificence digne des maîtres du monde. Il n'y avait pas, au point de vue qui nous occupe, de différences essentielles entre les trois sortes d'établissements dont nous venons de parler. Le *bain* privé était construit dans des proportions plus restreintes que les *bains* publics, un seul corps de bâtiment suffisait; mais on y trouvait tout ce qui était nécessaire à un *bain* romain. On en voit encore un remarquable spécimen dans le *suburbanum* d'Arrius Domitius, à Pompéi. Les *bains* publics de Rome étaient des constructions plus importantes, mais qui ne purent égaler en richesse les luxueux établissements impériaux. Ils étaient aussi moins complets, et les exercices des baigneurs, moins nombreux.

Les thermes, somptueux édifices de l'époque impériale, renfermaient un bâtiment destiné aux *bains*, à l'instar des gymnases grecs. On retrouve encore aujourd'hui les débris de ces magnifiques constructions non-seulement en Italie, mais dans tout l'Orient, en Gaule et jusqu'en Angleterre. Suétone, Martial, Eutrope, Capitolinus, Varro, et d'autres auteurs latins, ont parlé de ces établissements en termes qui donnent une haute idée de leur splendeur, et Vitruve les décrit avec un soin qui en permettrait aujourd'hui la complète restauration. Les thermes d'Agrippa sont les premiers qui furent concédés au peuple. L'édifice connu sous le nom de *Pantheon* d'Agrippa n'est qu'une salle de ces anciens thermes. Rome seule possédait quinze de ces vastes établissements; les principaux sont ceux de Hérone, de Vespasien, d'Antonin, de Caracalla, sur l'Aventin, qui forment aujourd'hui le plus